

## Le programme d'investissement bourguignon dans les lycées, CFA et IFSI

Concernant les lycées, le programme regroupe l'ensemble des opérations du plan d'accélération de l'investissement en faveur du BTP adopté le 20 octobre 2014 par le conseil régional de Bourgogne (7 opérations pour 54 M€), auxquelles s'ajoute la programmation de travaux dans les lycées 2015-2020 de 133 M€, ainsi que deux plans d'équipement (informatique et restauration) pour 19 M€.

Les principales opérations du plan d'accélération de l'investissement pour les lycées bourguignons :

- au lycée Léon Blum du Creusot (71) : restructuration globale de l'établissement pour concentrer à terme le lycée sur le seul site Lavoisier (26,9 M€),
- au lycée Désiré Nisard à Châtillon-sur-Seine (21) : réaffectation des bâtiments à usage actuellement mixte, vers un usage exclusif en internat ou externat (5,7 M€),
- au lycée René Cassin à Mâcon : restructuration des ateliers des sections professionnelles (5,1 M€),
- au lycée agricole des Terres-de-l'Yonne à Venoy (89) : construction d'une nouvelle stabulation pour l'élevage laitier (1,3 M€),
- au lycée Catherine et Raymond Janot de Sens (89) : réfection du service de restauration, travaux thermiques et électriques dans divers bâtiments (7 M€),
- au lycée Pierre Bérégovoy à Nevers (58) : rénovation du bâtiment administration-externat (3,9 M€),
- au lycée Wittmer à Charolles (71) : construction d'un gymnase (4,1 M€).

Les autres travaux programmés pour la période 2015-2020 : 64 opérations pour 133 M€. L'intervention de la Région privilégiera :

- l'amélioration de la qualité environnementale des bâtiments et l'efficacité énergétique,
- la prise en compte des évolutions de la carte des formations professionnelles et des réformes pédagogiques,
- l'amélioration des conditions de travail et de vie dans les lycées,
- le respect de la réglementation en matière de sécurité (électrique, incendie et alimentaire).

Parmi les opérations qui seront conduites et financées par la région Bourgogne, on peut notamment citer :

- LEGTA de Beaune (21) : rénovation du bâtiment externat pour 6,7 M€,
- Lycée Mathias à Chalon-sur-Saône (71) : construction d'un pôle scientifique pour 5,2 M€,
- Lycée Carnot à Dijon (21) : rénovation des façades et des fenêtres pour 8,3 M€,
- Lycée Anna Judic de Semur (21) : restructuration des bâtiments pour 6,5 M€.

En plus des travaux, le prêt de la BEI financera deux programmes d'équipement dans les lycées :

- un plan informatique de 10 M€ sur 5 ans : chaque année la région renouvellera 1/6<sup>ème</sup> du parc de matériels informatiques,

- et un plan équipements restauration scolaire de 9 M€ sur 5 ans pour changer progressivement le matériel des cuisines.

Concernant les CFA, 80 opérations ont été retenues par la région pour 20 M€. 7 opérations ont d'ores et déjà été lancées dans le cadre du plan d'accélération de l'investissement.

Les investissements programmés regroupent :

- des opérations d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et de mise aux normes,
- des réhabilitations de bâtiments (CFA La Noue (21) et CFA Lameloise (71)),
- des programmes d'équipements (achat de matériels informatiques etc).

Concernant les IFSI, le programme d'investissement concerne 4 opérations pour une enveloppe globale de 9 M€ :

- relocalisation de l'IFSI de Châlon-sur-Saône (71), 4 M€,
- aménagement et extension du lycée Astier (71) pour y accueillir l'IFSI de Paray-le-Monial, 3,7 M€,
- mise aux normes et l'accessibilité des locaux de l'IFSI de Mâcon (71), 1 M€,
- travaux de réfection d'un hall, du foyer et du centre de documentation de l'IFSI de Dijon, 600 000 €.

## Le programme d'investissement en Franche-Comté

La Région Franche-Comté a lancé sur son territoire une stratégie patrimoniale de grande envergure en faveur de ses lycéens, de ses apprentis et de ses étudiants. Elle a ainsi programmé un plan d'investissement de 1 milliard d'euros sur 20 ans à destination de l'ensemble des 57 établissements scolaires qui sont sous sa responsabilité. C'est un effort sans précédent qui a pour but de construire, rénover et équiper les établissements d'installations modernes autour d'un triptyque : l'exigence écologique, l'exigence d'équilibre territorial entre les zones urbaines et rurales et l'exigence de qualité et de modernité à travers non seulement l'exploitation des potentiels des bâtiments pour offrir des conditions de travail et de vie confortables, attractives et sécurisées, mais également la structuration d'espaces dans leur globalité accessibles et intégralement connectés.

Le prêt BEI couvre 50 % d'une dépense d'investissement portée à 200 millions d'euros pour 20 lycées d'enseignement général, technique ou agricole, 3 CFA et une MFR, répartis sur l'ensemble du territoire franc-comtois.

Il permet une accélération du programme d'investissement franc-comtois en travaillant par exemple sur des enjeux de mixité des parcours et des publics en réhabilitant le lycée Quelet de Valdoie, sur les enjeux de rénovation thermique en modernisant le lycée Duhamel de Dole, ou par exemple les enjeux de mutualisation de services entre lycées comme pour les établissements Victor Hugo et Tristan Bernard de Besançon.